



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/888/Add.10
10 septembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 120 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 10 septembre 1996, adressée au Président de
l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres des 28 février, 6 mars, 3, 11, 16, 23 et 25 avril, 10 mai, 29 août et 9 septembre 1996 (A/50/888 et Add.1 à 9), j'ai l'honneur de vous informer que la Bosnie-Herzégovine a effectué les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
